



Reconnaissance de projets par la Commission suisse pour l'UNESCO comme "Activité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en Suisse"

La Commission suisse pour l'UNESCO appelle les individus, groupes ou organisations à développer des projets visant l'encouragement de l'éducation en vue du développement durable (EDD) et à lui soumettre ces derniers.

Pour qu'un projet – en préparation ou en cours – puisse être évalué par la Commission suisse pour l'UNESCO et reconnu comme "Activité de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable en Suisse" (Décennie EDD), les conditions suivantes doivent être remplies:

1. Le projet doit satisfaire aux critères d'évaluation (voir ci-après).

2. Le formulaire de candidature doit être complet.

(Veuillez enregistrer le formulaire sur votre disque dur, le compléter intégralement puis l'envoyer en pièce jointe à projets@unesco-developpement-durable.ch.)

Critères: les projets soumis doivent remplir les six critères suivants:

Champ d'activités

1. Les **activités** liées au projet portent sur **l'un des domaines** suivants:
 - a. sensibilisation d'un large public;
 - b. activités dans le domaine de l'éducation formelle, non formelle ou informelle visant à permettre à un groupe cible donné d'acquérir certaines compétences;
 - c. activités de recherche ou élaboration de matériel pédagogique dans le domaine de l'éducation formelle, non formelle ou informelle;
 - d. collaboration internationale dans le domaine de l'éducation formelle, non formelle ou informelle.

Objectif (critères différents selon le champ d'activités a-d)

2. Le projet vise à obtenir les résultats (éducatifs) suivants (**attention:** objectifs différents selon le champ d'activités a-d, point 1):
 - a. amener un large public à prendre conscience des questions et des valeurs relatives à une société socialement, écologiquement, culturellement et économiquement viable ainsi que de la contribution que chacun peut y apporter;
 - b. faire évoluer durablement les attitudes (attitude face à des valeurs telles que la solidarité ou la coresponsabilité, respect des différences culturelles) et les compétences à agir (capacités et aptitudes en termes de participation aux décisions, de communication et de résolution de conflits, coresponsabilité en matière de changement global et de crises, contributions à la cohésion sociale) d'un groupe cible donné;
 - c. développer des outils qui permettent de faire évoluer plus efficacement et de façon durable les attitudes et les compétences à agir d'un groupe cible donné (cf. point 2b);
 - d. accroître visiblement, par des actions internationales, les efforts d'acteurs suisses dans les champs d'activités a-c.

Contenu (critère valable pour les champs d'activités a-d)

3. Le projet (champs d'activités a-c, point 1) est axé sur un thème
 - pertinent pour le quotidien des groupes cibles ou des personnes impliquées;
 - prenant en compte, dans une approche interdisciplinaire, les dimensions sociales, économiques et écologiques ainsi qu'une perspective temporelle (passé, présent et surtout avenir) et les interactions locales-mondiales;
 - incluant une dimension éthique et incitant à une réflexion sur ses propres opinions et attitudes et sur des valeurs telles que la solidarité et la coresponsabilité ou le respect des différences culturelles.

Méthodologie (critère valable pour les champs d'activités a-d)

4. Parmi les méthodes employées dans ce projet (champs d'activités a et b), ou dont l'emploi est facilité ou rendu possible par les résultats de ce projet (champ d'activités c), on retrouve au moins deux des trois approches suivantes:
 - permettre l'association d'aspects cognitifs, affectifs et comportementaux (notamment, association systématique du savoir aux valeurs et développement ainsi qu'expérimentation par le groupe cible de moyens d'action concrets, individuels et collectifs);
 - encourager l'apprentissage de processus de communication participatifs et de la participation active à des décisions collectives (notamment, en donnant au groupe cible la possibilité de participer aux décisions) ainsi que l'acquisition de l'aptitude à résoudre des conflits et de compétences interculturelles, en impliquant idéalement dans le projet différentes parties de la société civile (écoles, ONG, quartiers, entreprises, institutions, etc.);
 - développer la capacité de réflexion critique et d'évaluation de l'incidence des choix passés, actuels et futurs éventuels, ici et ailleurs (notamment, en favorisant la créativité du groupe cible et en incitant celui-ci à formuler ses propres visions et utopies).

Critères formels:

5. Le projet déploie ses effets en Suisse.¹
6. Le projet est réalisable (sa conception repose sur une appréciation réaliste en termes de ressources disponibles, d'instruments utilisés, de calendrier et d'objectifs visés).

¹ Si le projet déploie ses effets à l'étranger, il est recommandé d'obtenir le label du pays concerné.